

LE JOURNAL

DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"
TOUT POUR
VOTRE CLASSEMENT



www.librairiebarnes.com
Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE



Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

ALAIN FAIVRE
Partenaire de
BEST ALUMINIUM
MENUISERIES ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
GARDE-CORPS

06 90 65 46 82
FLAMANDS



L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

Donna del Sol
LISTE DE MARIAGE



Les Hauts du Carré d'or - Gustavia - Tel. : 0590 27 90 53



Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75

106.9
ST BARTH
www.sunfm-music.com
sunfm.music@orange.fr

MUSIC BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy



SIBARTH
VILLA RENTALS

Rue Samuel Fahlberg
Gustavia

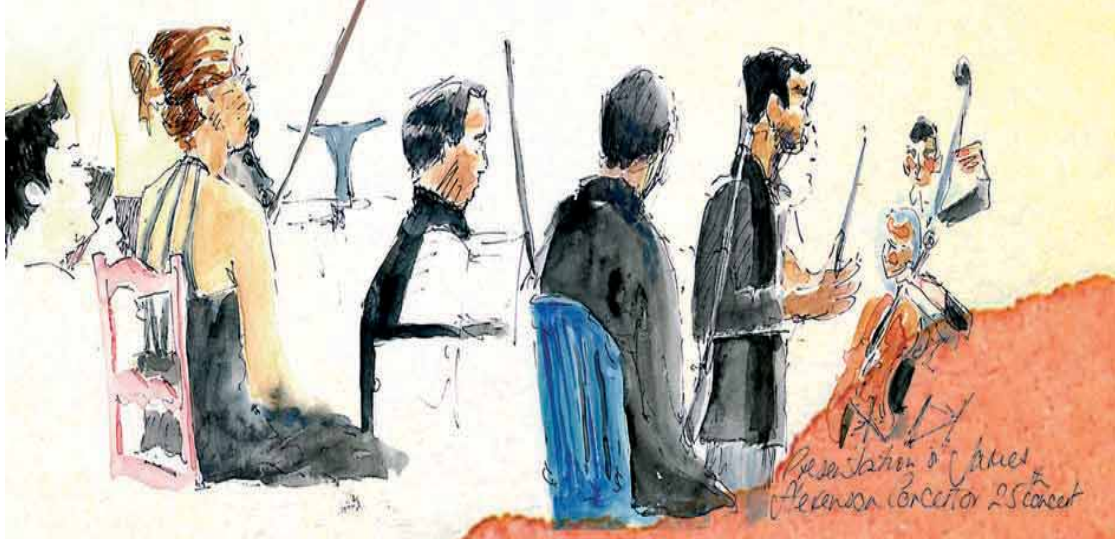
0 590 298 890
villas@sibarth.com
www.sibarth.com

Optic 2000

Silhouette
Espace du Centenaire
Gustavia
Tél. : 05 90 52 20 91
ouvert de 9h - 19h
du lundi au samedi



*Festival de
Musique
de
Barthélemy*



du 12 au 20 janvier **2010**

dessins : Jennifer S. May
graphisme : Guillaume Blanchard
maquette : www.nanasbh.com



TECK...
COLLECTION FIBRES
rue Samuel Fahlberg
Gustavia
Tél. : 05 90 29 87 91

Santé : Une femme résiste à une forme grave de la grippe A/H1N1

Si ce n'est désespéré, le cas de cette jeune mère de famille de 35 ans atteinte d'une forme grave de grippe A/H1N1 était considéré comme critique par le corps médical. Sa mise sous Arec lors d'une évacuation sanitaire exceptionnelle vers le service de réanimation respiratoire du Chu de Fort-de-France lui a vraisemblablement sauvé la vie. Joint par téléphone lundi, son père nous a indiqué que cette patiente, sortie du coma artificiel dans lequel elle avait été plongée, se portait bien et devait rejoindre le jour même une chambre de médecine avant sa sortie de l'hôpital, peut-être en fin de semaine.

La jeune femme sans antécédent médical s'était rendue à l'hôpital de Bruyn le 25 décembre, jour de Noël, alors qu'elle souffrait d'une

forte toux et se sentait très faible. La première analyse pratiquée pour détecter le virus A/H1N1 s'était révélée négative, mais l'état de la patiente allant en s'aggravant, elle avait été transférée le 28 décembre vers Saint-Martin pour une détresse respiratoire d'aggravation rapide. Jugeant sa situation critique et suspectant une détresse causée par la grippe A/H1N1, les médecins de Saint Martin décidaient de recourir à l'Arec (Assistance respiratoire extracorporelle) que seul le Chu de Fort-de-France par l'action conjuguée des services de réanimation médico-chirurgicale et de chirurgie cardiaque maîtrise, ainsi que le relate le site Internet CHU réseau que nous citons ci-après: «En quelques heures, les équipes médicales, le Samu de Fort de France et les

directions des deux établissements organisent un transfert des compétences médicales et du matériel nécessaires à la pose d'une Arec. Six personnes -deux médecins du Samu, deux chirurgiens cardiaques, une instrumentiste et une perfusionniste- embarquées sur un avion dédié avec 150 kg de matériel atterrissent à l'aéroport de Juliana à 19h30. A 22 heures, l'équipe chirurgicale du Professeur Roques pose l'Arec qui améliore rapidement la situation clinique. Le 30 décembre 2009, après une période de stabilisation de 12 heures, le rapatriement sous Arec est effectué en jet dédié. Le «Learjet» atterrit à Fort-de-France après 40 minutes de vol et la patiente est acheminée vers le service de réanimation médico-chirurgicale du Chu (équipe du Dr Mehdaoui). Sa situation s'améliore et permet le retour à une ventilation conventionnelle le 4 janvier après 5 jours d'Arec sans complication notable». Toujours selon le site CHU réseau, «l'utilisation d'un jet pour rapatrier un patient sous Arec est probablement une première en France dans le cadre de la grippe H1N1».

Une nouvelle suspicion alors que l'épidémie décroît

Une seconde personne atteinte d'un syndrome respiratoire, sans commune

mesure cependant avec le cas précédent qui reste extrêmement rare (depuis le début de l'épidémie en France, 1181 cas graves de ce type ont en effet été hospitalisés alors qu'on estime à plus de 6 millions le nombre de personnes touchées par le virus depuis début août) a été transférée lundi à l'hôpital de Saint Martin. Des analyses sont en cours pour confirmer -ou pas- s'il s'agit d'un nouveau cas de grippe A/H1N1.

Paradoxalement et si l'on en croit le dernier bulletin épidémiologique émis le 6 janvier dernier, «la première vague épidémique de grippe A/H1N1 est en phase de décroissance. Le nombre de consultations pour syndromes grippaux en médecine de ville qui avait brutalement augmenté à la fin du mois de novembre est en effet en diminution constante depuis la mi-décembre et est même repassé sous le seuil des valeurs maximales lors

de la dernière semaine de l'année avec à peine plus de dix cas estimés. Idem le nombre de passages aux urgences pour syndromes grippaux, qui avait connu un pic durant deux semaines au milieu du mois de décembre, a diminué de moitié et se monte depuis Noël à quatre passages hebdomadaires. Depuis le 24 juillet, 8 cas de grippe A/H1N1 ont été biologiquement confirmés.

LA VACCINATION N'ATTIRE PAS LES FOULES

Débutée le 16 novembre, la campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1 ne fait pas recette. Depuis son commencement il y a un peu moins de deux mois, seuls 165 personnes se sont en effet fait vacciner, ce qui représente environ 2% de la population. Par comparaison, 8% des habitants de métropole, ont été vaccinés en trois mois et ce taux est jugé bien trop faible. La vaccination par les médecins généralistes autorisée depuis hier changera-t-elle les choses? c'est à voir. A commencer par l'organisation de cette décision très récente de la ministre de la Santé qui n'a pas encore pu être déclinée dans de nombreux territoires, îles du Nord comprises. Stéphane Barlerin, inspecteur principal, en charge de la Dsds dans les îles du Nord y travaille néanmoins actuellement et selon ce dernier, la vaccination en cabinet devrait pouvoir commencer dans le courant de la semaine prochaine.

DERNIÈRE MINUTE

Le tremblement de terre en Haïti sème la panique à Gustavia

Vent de panique à Gustavia après l'annonce d'un puissant séisme qui s'est produit en Haïti mardi en fin d'après-midi. En cause, l'alerte tsunami déclenchée par le Pacific Tsunami Warning Center en charge de la surveillance du phénomène en Caraïbe, considérant qu'il existait un risque de tsunami local qui pourrait toucher les côtes situées au plus à 100 km de l'épicentre du tremblement de terre. D'aucun ici ont craint que celle-ci ne concerne également les côtes des îles du Nord et ont commencé à répandre l'information, provoquant un vent de panique, avant que des messages radiodiffusés ne viennent rassurer la population. Dans les faits, l'alerte émise concernait les îles d'Haïti, Cuba, Bahamas et République Dominicaine et a été levée à 19h45, moins de deux heures après son

déclenchement.

Le puissant tremblement de terre d'une magnitude de 7,1 sur l'échelle de Richter s'est produit à 17h53, heure de Saint Barth. Selon l'Institut géologique américain (USGS), son épicentre se trouvait à 15 km à l'ouest de Port-au-Prince, par 10 km de profondeur. Deux fortes répliques ont eu lieu peu après. Une première réplique d'une magnitude de 5,9 a frappé à 18 heures (heure de Saint Barth, 22h GMT), soit sept minutes après le premier séisme, a précisé l'USGS. Une deuxième réplique de 5,5 a été ressentie à 18h12. Selon les premières informations, le séisme aurait notamment causé l'effondrement d'un hôpital à Petionville. Il était néanmoins beaucoup trop tôt pour dresser un bilan de ce tremblement de terre qui a touché la région de Port au Prince peuplée par deux

millions d'habitants et qui serait par ailleurs le plus puissant enregistré dans la région. On peut cependant craindre que les pertes humaines soient très importantes. Pour sa part, l'ambassadeur d'Haïti aux Etats-Unis a évoqué "une catastrophe majeure". Le président américain Barak Obama a quant à lui rapidement offert l'aide des Etats-Unis, indiquant que "mes pensées et mes prières vont à tous ceux qui ont été frappés par ce tremblement de terre".

Un phénomène qui sonne par ailleurs comme une malédiction dans un pays déjà frappé par une série de catastrophes naturelles, notamment par une série d'ouragans meurtriers en 2008 qui ont fait plus de 800 morts et environ un million de sinistrés. Quelque 100.000 maisons avaient été endommagées.

Droit de francisation : Bruno Magras demande un report de son application

Stupeur dans les rangs des propriétaires de bateaux de Saint Barth qui apprenaient courant novembre que le droit annuel de francisation et de navigation serait de nouveau applicable à partir du 1er janvier 2010. Depuis le 1er janvier 2008 et la mise en œuvre des deux Collectivités d'outre-mer des Iles du Nord, ils faisaient en effet l'objet d'une tolérance officielle d'exonération de cette taxe douanière qui s'applique habituellement à tous les bateaux de plaisance sous pavillon français, même si depuis longtemps celle-ci n'était plus acquittée par les résidents de Saint Barth arguant de leur statut d'extraterritorialité européenne hérité du statut de port franc institué sous l'époque suédoise. En cause, vraisemblablement un des articles de la loi organique instituant la Collectivité d'outre-mer qui prévoit que ce

n'est qu'en cas d'accession de la Collectivité au statut de Pays et territoires d'outre-mer (Ptom) que celle-ci pourra être compétente en matière douanière, fragilisant ainsi le statut extra douanier de Saint Barth, aujourd'hui toujours considérée comme Région ultrapériphérique de l'Europe. Bruno Magras qui voit dans l'application de la directive d'application du droit annuel de francisation émanant de la direction régionale des douanes et des droits indirects de Guadeloupe «une tentative de mise en cause de notre statut d'extraterritorialité» a récemment saisi du problème la ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard. Le président de la Collectivité qui l'a révélé dans la lettre mensuelle de la Collectivité, sollicite une intervention de la ministre auprès des services du Ministère des Finances «afin d'obte-

nir un report de cette décision dans l'attente de l'accession de Saint-Barthélemy à son nouveau statut de PTOM, date à laquelle la Collectivité deviendra compétente en matière douanière conformément à l'article LO 6214-3 II de la Loi Organique n°2007-223 du 21 février 2007».

Jointe lundi par téléphone, la direction régionale des douanes et des droits indirects de Guadeloupe nous a indiqué n'avoir, pour l'heure, reçu aucun contre-ordre à l'application du droit de francisation. Pour sa part Bruno Magras nous a informé être en attente d'une réponse du ministère. Il devrait par ailleurs s'entretenir prochainement avec le directeur des douanes de Guadeloupe qui lui a demandé un rendez-vous. Les deux hommes devraient logiquement aborder le sujet.

Les électeurs de Guyane et de Martinique disent "Non" à une autonomie accrue

Les électeurs de Guyane et de Martinique ont dit clairement «Non» dimanche 10 janvier à l'autonomie accrue de leurs départements qui leur était proposée lors de référendums organisés à la demande d'une majorité de leurs élus locaux. Ils ont répondu non à 70,22% en Guyane selon le chiffre publié lundi soir par la commission de contrôle à Cayenne, avec une participation limitée à 48,16%, et à 78,9% en Martinique (participation de 55,35%), selon le ministère de l'Outre-mer.

En Guyane, les quatre parlementaires et les présidents du conseil régional et du conseil général, tous de gauche, avaient appelé au oui. Mme Taubira a vu dans le triomphe du non "un cri de détresse". Le président de la région Guadeloupe Victorin Lurel (PS) et le délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer Patrick Karam ont tous deux souligné

le refus d'une "étape", voire d'un "engrenage" vers l'indépendance. Le résultat de dimanche pourrait par ailleurs avoir des conséquences importantes sur les régionales de mars, notamment en Martinique, où le président du conseil régional sortant Alfred Marie-Jeanne (indépendantiste) avait appelé au oui. Une bonne partie de la campagne s'est faite sur la crainte de perte d'acquis sociaux, alors que ce qui relève de la protection sociale devait demeurer compétence de l'Etat. Egalement redoutés: la perte d'importants fonds européens dont bénéficient aujourd'hui les deux DOM, "régions ultrapériphériques" de l'UE, et un "largage" par la métropole, malgré les assurances données par Nicolas Sarkozy qui a jugé que ce choix traduit l'attachement à un statut qui soit proche de celui des collectivités de Métropole, réaffirmant ainsi

le lien étroit qui les unit à la République". Les ministres Brice Hortefeux (Intérieur) et Marie-Luce Penchard (Outre-mer) ont dit que les électeurs avaient "souhaité clore pour longtemps" le débat sur une autonomie accrue. Le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre et le député Nouveau centre Jean-Christophe Lagarde ont souligné une preuve de "l'attachement à la France", ("un cri d'amour", pour M. Lefebvre). Point de vue jugé "un peu insultant à l'égard de ceux qui ont répondu oui et peuvent être tout aussi attachés à la République", selon le constitutionnaliste Guy Carcassonne.

Le 24 janvier, Guyanais et Martiniquais devront se prononcer sur la création éventuelle d'une collectivité unique, en place du conseil général et du conseil régional de leurs régions mono-départementales, demeurant régies par l'article 73 de la Constitution

Dengue :

L'épidémie continue

Malgré la campagne d'information et d'éradication des gîtes larvaires menée par la Dsds avant les fêtes de fin d'année, la dengue continue à sévir à Saint Barthélemy. Ainsi, avec plus de 25 nouveaux cas le nombre de cas confirmés de la maladie a-t-il connu une nouvelle recrudescence lors de la dernière semaine 2009, alors que celui-ci avait considérablement diminué la semaine précédente. Cette nouvelle flambée est toutefois inférieure à celle constatée entre la mi-novembre et la mi-décembre. Le nombre de cas évocateurs a suivi cette courbe ascendante durant la dernière semaine de l'année durant laquelle une trentaine de personnes ont consulté un médecin de ville pour des symptômes évocateurs

de la dengue. Et de fait, depuis la troisième semaine de novembre, 211 cas ont été biologiquement confirmés et 300 cas cliniquement évocateurs de la dengue ont été observés par les médecins. Ce qui porte à 530 ces cas évocateurs depuis le mois de mai dernier. Dans ce panorama épidémiologique médiocre, il est toutefois à noter qu'aucune nouvelle hospitalisation n'a été observée depuis le début du mois de décembre. Le sérotype circulant est très majoritairement le virus DEN-1. Le DEN-2 a toutefois été isolé à deux reprises. Enfin sachez-le, la répartition géographique des cas biologiquement confirmés montre que le virus est présent sur tous les secteurs de l'île.

Un électrochoc est nécessaire

La circulation généralisée du virus alliée à une nouvelle flambée du nombre des cas montre que malgré la campagne de prévention et d'éradication des gîtes récemment menée, le message de prévention de la dengue n'est toujours pas passé dans la population. C'est bien dommage, car comme le répètent inlassablement les acteurs de la lutte anti vectorielle, elle constitue la seule arme efficace contre la prolifération des moustiques et ce faisant, de cette maladie portée par les femelles du type *Aedes Aegypti*. Une arme simple, car elle ne demande pas d'autres moyens que la vigilance de tous. Mais également compliquée parce que pour cela, il faut changer les mentalités, rompre avec les idées reçues. A commencer par celle qui fait considérer la dengue comme une maladie banale, bénigne : ce n'est plus le cas depuis longtemps. Comme ce qui a déjà été constaté en Asie du Sud Est d'où provient ce virus, dans la Caraïbe, la dengue

revêt aujourd'hui des formes de plus en plus sévères, mortelles comme le rappelait début décembre le décès d'un petit Saint-Martin de 10 ans des suites d'une dengue hémorragique. Depuis un peu plus de cinq ans, les flambées épidémiques auparavant ponctuelles reviennent par ailleurs désormais chaque année, rappelant à tous que la dengue est devenue une maladie endémique et saisonnière.

Tuer le moustique dans l'œuf

Une maladie contre laquelle une seule solution peut prévenir efficacement son apparition : tuer le moustique dans l'œuf ! Pour cela, exit les coupelles à plantes, à remplacer par de vieilles assiettes plates ou mieux, à retirer complètement. Attention également aux boutures que l'on laisse faire racines dans l'eau : on peut tout aussi facilement faire des boutures dans du terreau et dans tous les cas, il faut changer l'eau deux fois

par semaine. Car si l'*aedes aegypti* se développe en eau douce, il n'aime pas l'eau trop propre, lui préférant une eau un peu croupie. Zéro pointé aux nouvelles constructions qui pour des raisons esthétiques n'affichent plus aujourd'hui que des gouttières droites, terrain idéal à la reproduction du moustique, quand les gouttières de constructions traditionnelles sont légèrement inclinées pour laisser l'eau de pluie s'écouler. Enfin une vigilance toute particulière doit être apportée aux citernes très nombreuses sur l'île qui, si l'on en croit les agents Dsds, constituent les plus grands réservoirs à moustiques. Elles doivent être hermétiquement fermées ou dotées de golomines ou guppy, ces petits poissons prédateurs du moustique *aedes aegypti*. C'est en faisant ces gestes simples et non en multipliant les pulvérisations d'insecticide qui rendent le moustique toujours plus résistant, que la présence du virus pourra être éradiquée.

Tribunal

Vol et outrage : 4 mois avec sursis et mise à l'épreuve

L'alcool n'est pas bon conseiller : interpellé le 24 octobre dernier avec 2,22 grammes d'alcool par litre de sang, ce jeune maçon de 29 ans est aussi l'auteur d'un vol de voiture. En l'espèce d'une Cuore Daihatsu, subtilisée alors qu'elle se trouvait stationnée dans le garage de la victime. Les propriétaires constateront la disparition du véhicule et partent peu après à sa recherche. Ils le retrouveront rapidement, abîmé et avec le prévenu à l'intérieur. Celui-ci explique avoir bu toute la journée et avoir décidé de subtiliser le véhicule alors qu'il passait à proximité du domicile des victimes. L'interpellation est vive et le prévenu ivre et sous l'effet du cannabis, s'en prendra notamment à l'un des gendarmes qui l'interpellent. Absent à l'audience, il n'aura pas l'occasion de s'expliquer sur les cir-

constances du vol. L'avocat de la partie civile fera en revanche valoir les droits de ses clients qui réclament 6000 euros correspondant aux frais de réparation du véhicule, plus 4000 euros pour un mois de location de voiture et enfin 3500 euros au titre de l'article 475-1. Le procureur note un comportement inacceptable du prévenu qui non content de

boire et fumer de la drogue, vole, conduit sans permis et outrage les agents. Il demande une peine de prison de 4 mois avec sursis et mise à l'épreuve de 2 ans. Le juge suivra les réquisitions. Il reçoit également les demandes de la partie civile et lui octroie 6200 euros de dommages et intérêts, plus 600 euros au titre des frais de justice.

EGALEMENT VOLEUR DE LUNETTES !

Quinze jours plus tôt, le même prévenu avait été interpellé pour un vol de lunettes. En l'espèce, il avait subtilisé une paire de Ray Ban que l'hôtesse d'un ferry avait posé sur le bar du bateau au moment des manœuvres d'accostage. Dénoncé par un témoin, le prévenu avait immédiatement été interpellé par les gendarmes qui ont retrouvé la paire de lunettes à l'intérieur de son sac. Le prévenu avait prétendu qu'il s'agissait de sa paire de lunettes. Des rayures sur les verres signalées par la victime et une vérification auprès du magasin censé avoir vendu la paire de lunettes avaient néanmoins contredit ses dires et fait pencher l'enquête en faveur du vol. Pour ces faits, il a été condamné à une peine de prison d'un mois avec sursis.

Coup de poing conjugal

Prévenu de violence sur son épouse, un peintre en bâtiment s'est vu condamné à une peine de 2 mois de prison assortis du sursis et au paiement d'une amende de 600 euros lors de l'audience correctionnelle en juge unique qui s'est tenue jeudi 7 janvier à Saint-Martin.

Le 6 septembre dernier, alors qu'il se disputait avec son épouse à propos de linge à laver, il en serait venu aux mains et lui aurait asséné un coup de poing au visage, valant à la victime un traumatisme facial et une interruption temporaire de travail d'une durée de 3 jours. A l'audience,

s'il a bien reconnu avoir pris sa femme par les deux bras et l'avoir poussée et menacée en lui disant «tu veux savoir comment un homme frappe sa femme ?», il a cependant nié lui avoir porté un coup de poing. Il a également indiqué que, marié depuis environ 20 ans, c'était la première fois qu'une telle altercation se produisait. Pour le prouver, il produit une lettre de sa femme qui demande l'abandon des poursuites. Le procureur qui estime l'infraction «grave», demande une double peine alliant 3 mois de prison avec sursis et une amende de 600 euros. Des

réquisitions qui semblent lourdes à l'avocat de la défense qui demande une application bienveillante de la loi, alors que le couple marque aujourd'hui sa volonté de vivre ensemble paisiblement. Il argue par ailleurs que le coup a été porté involontairement, lors de la bousculade. Le prévenu est reconnu coupable et condamné à 2 mois de prison avec sursis et au paiement d'une amende de 600 euros ; le juge précise qu'il s'agit là d'un avertissement sérieux, insistant sur le fait que «les violences, ça ne doit pas exister dans un couple».

La préfecture rappelle la réglementation des soldes

Alors que les soldes d'hiver ont commencé sur le territoire national et en Guadeloupe, ceux de Saint-Barth ne connaîtront leur première période qu'à compter du 1er mai 2010, dans le cadre d'un calendrier spécifique et selon une réglementation que la préfecture a rappelée dans un communiqué de presse émis lundi et publié ci-dessous.

«La réglementation des soldes a été modifiée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (parue au Journal officiel du 5 août 2008). Les nouvelles dispositions en vigueur distinguent dorénavant deux types de soldes :

★ Les soldes collectifs qui ne nécessitent pas de déclaration préalable : ils sont communs à l'ensemble des commerçants de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et ont lieu deux fois par an pour une durée de cinq semaines, qui débute aux dates propres à ces deux Collectivités fixées par l'article D.310-15-3 du code de Commerce :

- première période : premier samedi de mai, soit le 1er mai 2010)
- seconde période : deuxième samedi d'octobre, soit le 9 octobre 2010)

★ Les soldes individuels : leurs dates sont laissées au libre choix du commerçant et peuvent avoir lieu :

- soit une fois par an, pour une

durée maximale de deux semaines, - soit deux fois par an, pour une durée maximale d'une semaine chacun. Les soldes individuels nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable, par établissement, à la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin avec demande d'avis de réception. Cette déclaration doit être formulée un mois au moins avant la date prévue pour le début de la vente. Chaque période de soldes individuels ne peut pas avoir lieu dans le mois qui précède les cinq semaines de soldes collectifs. Un récépissé de cette déclaration est délivré par la préfecture.

Caribbean
Hardware
& Construction
Trade Show 42nd Anniversary



Nous t'invitons au Grand Événement
Le Meilleur de l'Industrie dans un seul Lieu

Février 12-14 / 2010, Centre de convention du Puerto Rico, San Juan

Tel/Fax (787)731-3693

www.hardwareshowpr.com • info@hardwareshowpr.com



Puerto Rico



Panama



USA



Italie



Mexique



Canada



Chine



La démolition de l'ancienne mairie a commencé

Rongée par les termites, l'ancienne mairie bâtie sur un sous-sol en base volcanique avec un étage en bois est en cours de démolition. Les travaux ont commencé il y a une dizaine de jours et devraient se poursuivre durant une quinzaine de jours. Pour l'heure, il s'agit de démonter la toiture et les parties en bois, ainsi que les poteaux béton. On ne touche pas pour l'instant au soubassement en pierre, caractéristique des constructions suédoises. Pour cela, il faudra attendre une décision du conseil territorial qui devra délibérer sur l'intérêt de repousser la future bâtisse de quelques mètres afin de fluidifier la circulation entraînant dans ce cas un déplacement du soubassement ou au contraire de la reconstruire à l'exact endroit où l'ont bâtie les Suédois à la fin du 18^e siècle, auquel cas le soubassement serait préservé.

C'est au cabinet d'architectes Lotus qu'a été confié le projet d'architecture avec un cahier des charges simple : garder l'aspect de cette bâtisse inscrite aux monuments historiques depuis 1995, ancienne maison des gouverneurs avant de devenir hôtel de ville à la



rétrocession de l'île à la France. Jointe par téléphone lundi, la directrice des services techniques Sophie Olivaud nous a indiqué que l'objectif était de poser la première pierre dans le courant de l'année 2010, à l'issue de l'élaboration du projet d'architecture, du dépôt de

permis de construire et de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

A terme, la nouvelle bâtisse devrait abriter une salle de tribunal pour tenir les audiences foraines appelées à se multiplier dans l'avenir. Elle devrait également accueillir

les formations organisées par la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM).

Enfin bon à savoir, la Dsds qui occupait le rez-de-chaussée du bâtiment a déménagé peu avant Noël et se trouve désormais installée route de Saline à Saint Jean.

ZONE BLEUE : RAPPEL

DE LA RÉGLEMENTATION

Depuis fin décembre 2009, un arrêté Territorial instaure une Zone bleue de Stationnement à Gustavia. N'ayant pu mettre à disposition des usagers suffisamment de disques de stationnement, l'autorité territoriale a fait prévaloir l'information durant la période des fêtes de fin d'année.

Depuis lundi 4 janvier 2010, de nouveaux disques de stationnement ont été mis à la disposition de la population dans les différents points de distributions -hôtel de la Collectivité, Police Territoriale, Service de la Circulation, Comité Territorial du Tourisme, Trésorerie de la Collectivité-. Il est donc rappelé aux usagers stationnant dans les rues République, Bord de Mer, Place d'Armes et Samuel Fahlberg que l'arrêté est applicable.

PERMANENCE DES AFFAIRES MARITIMES

Il est porté à la connaissance des marins pêcheurs et des plaisanciers que le représentant des Affaires Maritimes de Saint-Martin sera de passage durant toute la journée du mardi 19 janvier 2010. La permanence aura lieu au bureau du Service Navigation, Capitainerie du port de Gustavia. Tél. 05 90 29 56 93

EN VUE DE L'ORGANISATION DES MARCHÉS DE L'ARTISANAT

La Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM) souhaite organiser un Marché de l'Artisanat les vendredis 29 janvier et 26 février 2010 à partir de 18h sur le quai Général de Gaulle. Nous invitons tous les artisans et artisans d'art qui souhaiteraient exposer leurs oeuvres à prendre contact avec la CEM afin d'organiser leur exposition. Tel : 0590 27 12 55

CALENDRIER DES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

- **ANPE** : lundi 25 janvier 2010. L'accueil des assurés s'effectue SANS rendez-vous.
- **CAF** : Permanence de l'assistante sociale de la Caf le 21 janvier, de 8 à 12h et de 14 à 16h. Sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rdv, veuillez appeler le 0590 29 89 79, ou vous rendre directement au bureau du Service des Actions de Solidarité pendant les horaires d'ouverture au public: le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.
- **Consultations nourrissons** : mardi 12, mardi 19 et mardi 26 janvier 2010. Les permanences sont assurées par le Dr Nosard. Pour prendre rdv veuillez contacter le jour même le dispensaire, à partir de 7h30, au 0590 27 60 27.
- **Consultation gynécologie** : jeudi 21 janvier au dispensaire. Les permanences sont assurées par le Dr Bordjel. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 0590 27 60 27.

La Vie en Rose et le Coffee Shop, premiers prix du Concours de vitrines de Noël



Les lauréats du premier concours de vitrines de Noël organisé par le Cttsb

Afin d'animer le centre ville de Gustavia et la zone commerciale de Saint Jean lors des fêtes de fin d'année, le Comité territorial du tourisme a lancé début décembre un concours de vitrines de Noël auquel ont participé 25 boutiques à Gustavia et 10 à Saint Jean. Initialement prévue le 30 décembre, mais retardée en raison du mauvais temps

qui a sévi durant la dernière semaine de l'année, la remise des prix a finalement eu lieu vendredi dernier sur le quai du général de Gaulle.

Récompensant la plus belle décoration, les premiers prix ont été remis à la boutique de fleurs «La Vie en Rose» s'agissant de Gustavia et au «Coffee Shop» pour le quartier de Saint

Jean qui gagnent toutes deux un ordinateur portable. Les seconds prix reviennent à la «Case aux Livres» pour Gustavia et à la boutique de jouets «Un dimanche à la mer» à Saint Jean qui se sont vu remettre un bon pour un dîner gastronomique pour deux au Gaiac, restaurant de l'hôtel Le Toiny. Troisièmes prix ? «Ligne Saint

Barth» à Gustavia, «Pati de Saint Barth» à Saint Jean qui gagnent un bon pour une journée détente à l'hôtel Le Christopher.

Sept membres participaient au jury qui a délibéré le soir de la remise des prix grâce aux vidéos et photos réalisées durant la période d'exposition des vitrines. Ainsi que l'a expliqué vendredi soir Nils Dufau, vice président du Cttsb, les cri-

tères utilisés pour délibérer reposaient principalement sur le sentiment personnel du jury, la créativité des vitrines et la diffusion de l'esprit de Noël.

La remise des prix vendredi était accompagnée d'un cocktail au public et d'un concert des Romantiques. Le concours qui a reçu un franc succès malgré un lancement tardif sera réédité l'a prochain.

LES PARTICIPANTS 2009

- **Gustavia** : Lacoste, Holidays, Cellier du Gouverneur, Privilège, Dauphin Telecom, Saint Barth Stock Exchange, Tom's Shop, Kristina Popovitch, Wild Side, Poupette, M'Bolo, itec Services, Junior, La Case Piment Vert, Sibarth, Le Comptoir, La Case aux Livres, La Vie en Rose, Clémentine et Julian, Galerie Asie, Fabienne Miot Création, Stéphane & Bernard, Chez Béranger, Ligne Saint Barth
- **Saint Jean** : Little St Barth, Betty Boop, Glamour, Il était une fois, Un dimanche à la mer, Pati de St Barth, The Coffee Shop, Swedish Design, Temptation, Pholysérigraphie

L'association Saint-B'Art, organise la 8^{ÈME} ÉDITION DU

CONCOURS DE NOUVELLES

Pour s'inscrire et obtenir le règlement :

Envoyez le coupon ci-contre à :
Association Saint-B'Art

Concours de nouvelles adultes 2010
BP 477 - 97097 Saint-Barthélemy cedex

Les nouvelles doivent parvenir
à l'association avant le **31 janvier 2010.**

COUPON D'INSCRIPTION

AU CONCOURS DE NOUVELLES SAINT B'ART 2010

L'association Saint B'Art a le plaisir de vous annoncer le lancement de son huitième concours de nouvelles. Pour s'inscrire et recevoir le règlement, merci de renvoyer le coupon d'inscription à l'Association Saint B'Art, concours de nouvelles adultes 2010 BP 477, Gustavia 97097 Saint Barthélemy cedex

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Désire participer au concours de nouvelles 2009/2010

Coup d'envoi de la 26^e édition du Festival de Musique



Jill et Frances Debroff © Rosemond Gréaux

À l'heure où vous lirez ces lignes mercredi 13 janvier, le rideau se sera levé sur la 26^e édition du Festival de musique qui ouvrait hier soir sur une soirée Mozart donnée à l'église catholique de Gustavia. Une soirée gratuite, destinée à attirer une population qui avait quelque peu déserté les bancs de ce festival de musique singulier, réunissant en formation orchestrale des musiciens parmi les meilleurs, habituellement solistes. À la veille de l'ouverture, notre rédactrice Ellen Lampert-Gréaux faisait le point avec les organisatrices Frances et Jill Debroff sur cette édition qui réserve quelques belles surprises... et un changement de dernière minute : «notre chef d'orchestre Alex Klein, dans l'impossibilité de venir, la baguette du festival qui accueille cette année une quarantaine de musiciens et quatre chanteurs, a été

confiée à Steve Mercurio. Il devait déjà conduire la soirée orchestrale durant laquelle le violoniste Brian Lewis interprétera le célèbre concerto pour violon de Mendelssohn. Il dirigera donc également le programme d'arias de la soirée opéra durant laquelle la soprane Laura Pedersen, la mezzo-soprane, Sarah Maria Punga, le ténor Scott Piper, et le baryton Gino Quilico, Baritone interpréteront les plus célèbres arias issus de Carmen, La Bohème, Roméo et Juliette, Rigoletto, mais également West Side Story. À l'occasion de la soirée jazz prévue samedi 16 janvier, Jason Marsalis présentera son nouveau quartet composé de jeunes musiciens venus de Nouvelle-Orléans et Jason qui jouait de la batterie l'an passé sera cette année derrière un vibraphone, cet instrument de percussion de la famille des claviers. «Com-

ment est-il arrivé ici ? Nous l'avons acheminé depuis les Etats-Unis. Il restera à Saint Barth », reprend Frances qui précise que l'accordeur de piano est actuellement en train de changer les touches du piano du festival. « Avec la participation deux pianistes de renommée internationale

-Stephen Gosling qui interprétera la Rhapsodie en Bleu de Gershwin et Jon Nakamatsu, vainqueur de la Van Cliburn Competition, qui jouera ici le Concerto Empereur de Beethoven-, le piano se doit en effet d'être au meilleur de sa forme». Le rideau du festival tombera le 20 janvier prochain par une soirée où se produira le guitariste lyonnais Eric Franceries aux côtés du Miro Quartet et de la Chorale de Bons Chœurs.

Le festival en pratique

La 26^{ème} Edition du Festival de Musique de Saint Barthélemy se tient jusqu'au 20 janvier 2010. Les billets sont en vente à l'office du tourisme depuis lundi 4 janvier. Le «Carnet du Festival» permet de gagner 10% sur les tarifs individuels. Enfants de moins de 12 ans, moitié prix. Pas de place réservée.

Saint Barth Harmony en concert dimanche



Depuis sa création, le violon a été enseigné selon la méthode Suzuki, très populaire dans l'apprentissage de la musique. Rudy Laplace en est un brillant exemple, qui, avant d'enseigner le violon au sein de l'association en était un des meilleurs élèves. «La musique est une part importante de l'histoire de Saint Barth. Elle y a en tout cas toujours été présente», reprend Sophie Laplace. C'est pourquoi l'un des buts de l'association est de promouvoir la musique auprès des jeunes de l'île. Dans cette optique, nous allons prochainement organiser des après-midi porte ouverte durant lesquels les enfants qui le souhaitent pourront s'initier à l'un de nos instruments. Peut-être cela contribuera-t-il à développer leur intérêt pour la musique. C'est en tout cas ce que nous espérons», conclut la présidente de Saint Barth Harmony.

Ellen Lampert-Gréaux

Saint Barth Harmony en concert dimanche 17 janvier, 16h, église anglicane, Gustavia.

Partie prenante de la programmation du 26^e Festival de musique qui a commencé hier, mardi 12 janvier, les élèves de l'école de musique Saint Barth Harmony se produiront dimanche prochain à 16 heures à l'église anglicane de Gustavia. Sponsorisé par Nancy Latta, ce concert gratuit constitue une occasion formidable pour le jeune public de découvrir la musique et pour les élèves, de se produire devant un public éclairé composé de musiciens professionnels.

«Cinq violonistes et dix guitaristes en formation à l'école se produiront dimanche», nous indiquait Sophie

Laplace, présidente de l'association Saint-Barth Harmony qui compte trois professeurs de musique : Rudi Laplace pour le violon, Stéphane Caro pour la guitare et Karina qui a récemment intégré l'équipe et qui enseigne l'accordéon. «Les deux jeunes accordéonistes que compte l'école ne joueront pas cette année, mais nous espérons qu'ils seront en mesure de le faire lors de l'édition 2011 du festival», ajoute Sophie Laplace. La programmation des violonistes a été choisie dans un répertoire classique, tandis que les guitaristes interpréteront des partitions contemporaines».

La 26^{ème} édition du Festival de Musique de St Barthélemy du 12 au 20 janvier 2010

Festival de
Musique
de
Barthélemy



du 12 au 20 janvier 2010

dessins : Jennifer S. May
graphisme : Guillaume Blanchard
maquette : www.nanasbh.com

► Mercredi 13 janvier à 20 heures

Eglise Catholique, Lorient, 35€

SOIRÉE ORCHESTRALE, Beethoven, Mendelssohn et Rossini.

Alex Klein, Chef d'Orchestre

► Jeudi 14 janvier à 20 heures

Eglise Catholique, Gustavia, 25€

RÉCITAL DE PIANO, oeuvres de Beethoven et Gershwin.

Et le Duo Jon Manasse et Jon Nakamatsu

► Vendredi 15 janvier à 20 heures

Eglise Catholique, Lorient, 35€

SOIRÉE OPÉRA : diverses arias célèbres tirés

de Carmen, La Bohème, West Side Story, Rigoletto, Roméo et Juliette, Faust.....

Steven Mercurio, Chef d'Orchestre

► Samedi 16 janvier à 19 heures et 21 heures

Eglise Catholique, Gustavia, 35€

DEUX CONCERTS DE JAZZ, le Jason Marsalis Vibes Quartet.

► Dimanche 17 janvier à 16 heures

Eglise Anglicane, Gustavia

CONCERT DES ENFANTS, St Barth Harmony

DÎNER DE BIENFAISANCE à 20h avec les vedettes du festival au Restaurant Eddy's à Gustavia, 80€

► Mardi 19 janvier à 20 heures

Eglise Anglicane, Gustavia, 25€

LE MIRÓ QUARTET, oeuvres de Haydn et Beethoven

► Mercredi 20 janvier à 20 heures.

Eglise Catholique, Gustavia, 25€

CONCERT DE GUITARE ET LA CHORALE DES BONS CHOEURS

Eric Franceries à la Guitare

LES BILLETS SONT EN VENTE À L'OFFICE DU TOURISME

Le «Carnet du Festival» permet de gagner une remise de 10% sur les tarifs individuels

Enfants de moins de 12 ans : moitié prix. Pas de place réservée.

Les billets sont également en vente tous les jours de concert à l'entrée de l'église.

www.stbartsmusicfestival.org

St Barth's Pub ouvre ses portes vendredi

Nouveau à Lurin, le St Barth's Pub (anciennement Hot Spot)

ouvrira ses portes à partir de vendredi 15 janvier.

Thierry et son équipe vous invitent à découvrir une nouvelle formule à partir de 19h. Comme son nom l'indique, le St Barth's Pub offre une ambiance pub dans la partie terrasse de l'ancien établissement. Moitié couvert, moitié sous les étoiles, ce nouveau pub offre une carte pointue comprenant, entre autre, 14 marques de bières, brune, blonde, rousse... mais également de la «Finger food» (pizza, croque-monsieur...) à grignoter sans modération, pour accompagner une partie de billard, des jeux vidéos ou même des retransmissions en direct sur écrans géants des différentes rencontres sportives de football, basket ball, baseball...

La musique n'est pas oubliée par la direction qui a élaboré avec un grand soin un calendrier d'événements musicaux avec un maximum de Live Music pour le grand plaisir de tous. Et ainsi, tous les mardis et mercredis, soirée Jazz & Blues, les jeudis une soirée à thème différent chaque semaine, les vendredis ambiance rock et les samedis R&B, Electro...

Vous êtes à Gustavia et vous souhaitez vous rendre au St Barth Pub ? demandez qu'on vienne vous chercher. Thierry et son équipe ont en effet mis en place un service de navettes sur Gustavia.

St Barth's Pub
à Lurin -

Tél. : 05 90 27 88 67



Le voilier spectacle en escale pour six représentations

C'est à deux spectacles peu ordinaires que nous convient Franck et Delphine, deux «navig'artistes», passionnés de cirque et de voile arrivés en fin de semaine dernière à bord de La Loupiote, un voilier de 11m50 bâti sur le modèle des Gin Fizz et ponté en teck. Des spectacles muets entre cirque, danse, poésie et théâtre créés initialement pour l'association du Vieux Port de Montréal où ce couple de Français a donné 150 représentations qui utilisent mat, bôme filins et autres haubans comme autant d'agrès nécessaires à leurs divines acrobaties. «Les navigateurs», le premier spectacle, inspiré de Buster Keaton et du cinéma muet, est une parodie des manœuvres de navigation qui raconte avec humour les déboires de deux



navigateurs maladroits. Le second, «Entre Ile et Aile», traite des relations homme-femme, offrant une chorégraphie aérienne et acrobatique en duo entre amour, humour et poésie, entre terre, mer et ciel. L'ensemble est rythmé par une musique de Karim Medjebeur, compositeur/

arrangeur/réalisateur et depuis 2003 pianiste de la chanteuse Juliette. Ces spectacles au concept insolite présentés de port en port s'inscrivent dans l'aventure humaine que ce couple, parent de deux petites filles, a commencé en juillet 2004, date à laquelle Franck et Delphine ont largué les amar-

res. Une aventure en forme de tour du monde à la voile «pour rencontrer le monde, plutôt qu'attendre qu'il vienne à nous!», explique Franck rencontré lundi matin quai du Wall House où la Loupiote est amarrée. Et pour cela, rien de tel que le spectacle qui tisse rapidement des liens avec le public, quel qu'il soit : «dans nos spectacles, nous évitons les codes et travaillons sur le ressenti, de façon à ce qu'ils soient compréhensibles par tous les publics», précise pour sa part Delphine.

Depuis leur départ en 2004, Franck, Delphine, leurs filles

Loeva et Anja (20 mois) ont navigué de Bretagne au Maroc en passant par les Canaries et le Portugal avant de revenir en Bretagne éprouver leurs premiers spectacles mis au point lors de leur première année de voyage. De là ils ont traversé l'Atlantique, rejoint les Caraïbes, puis le Québec entamant alors une remontée du Saint Laurent, multipliant les représentations. Ils se sont produits à Montréal, puis en redescendant à Boston, à Newport et dans les Bermudes : «c'est un Américain rencontré à Newport qui nous a convaincus de venir ici, estimant qu'il fallait absolument que les gens d'ici voient notre spectacle. On espère qu'ils seront nombreux», indique Franck.

Après leurs représentations à Saint Barth, la Loupiote devrait rejoindre Antigua, puis Grenade et Trinidad avant d'entamer un autre grand pan de leur tour du monde : la traversée du canal de Panama et la plongée dans l'océan Pacifique. Pour eux, l'aventure est un éternel recommencement !

Two different Shows on the deck of the sailboat La Loupiote
Deux spectacles différents sur le pont du voilier



CALENDRIER DES SPECTACLES

Les deux spectacles tout public durent une vingtaine de minutes chacun. Ils sont libres d'accès. Le public est invité à effectuer une donation pour permettre à cette aventure humaine et familiale de continuer.

Les navigateurs : mercredis 13 et 20 janvier, vendredis 15 et 22 janvier et samedis 16 et 23 janvier à 18h

Entre Ile et Aile : mercredis 13 et 20 janvier, vendredis 15 et 22 janvier et samedis 16 et 23 janvier à 19h30

Renseignements sur le site : www.voilierspectacle.com ou au 0690 21 31 57

8^e édition du Concours de nouvelles

Date limite de remise des nouvelles fin janvier

La date limite de remise des nouvelles du concours organisé par l'association Saint B'Art est fixée à la fin du mois de janvier. Les inscriptions ne sont néanmoins pas encore closes et il vous appartient toujours de prendre plume ou clavier pour composer une nouvelle sur un thème libre mais qui devra obligatoirement débiter par la phrase «Tout à coup son visage exprima la plus complète stupéfaction».

Pour s'inscrire, il faut remplir le bulletin prévu à cet effet et l'adresser à : Association Saint-B'Art, Concours de Nouvelles adultes 2010, BP 477 Gustavia, 97097 Saint Barthélemy.

A réception de l'inscription, il sera retourné une copie du règlement ainsi qu'une enveloppe pour le retour des éléments nécessaires à la publication des nouvelles.

Chaque production (deux au plus par auteur et sous des pseudonymes différents) devra comporter un maximum de cinq pages dactylographiées (corps de taille 12). Elle doit ensuite être envoyée avant le 30 janvier 2010 en deux exemplaires dactylographiés présentés sur support CD ou par e-mail, accompagnés d'une enveloppe fermée indiquant à l'extérieur le titre de la nouvelle ainsi que le pseudo de l'auteur. A l'intérieur, ses nom, prénom, le titre de la nouvelle ainsi que son téléphone et son adresse e-mail.

Le jury se réunira en mars 2010. Les prix seront annoncés et remis lors de la Bourse aux livres du Festival du Livre, prévue le dimanche 18 avril 2010.

Hormis le Trophée du Léopard, le vainqueur gagnera un ordinateur portable.

Le doyen des hommes français est un guadeloupéen de 108 ans et 8 mois

Décidément, il fait indéniablement bon vivre sous le soleil des tropiques et plus particulièrement sous nos latitudes qui abritent non seulement la doyenne des Françaises, Eugénie Blanchard, 114 ans le 16 février prochain et hospitalisée depuis 1980 à l'hôpital de Bruyn, mais également depuis le 31 décembre le nouveau doyen des hommes français. Philibert Parnasse un guadeloupéen de 108 ans et 8 mois a en effet pris le titre depuis le décès le 31 décembre de Félix Maximilien Rostaing, un Landais qui venait de fêter ses 109 ans dans la maison de retraite de Capbreton où il résidait depuis cinq ans.

D'une parfaite lucidité et doté d'une répartie facile, le nouveau doyen a été fêté lundi soir par le président du Conseil régional de la Guadeloupe, Victorin Lurel qui est venu lui rendre hommage. Paralysé depuis 2001 à la suite de la mort de sa deuxième épouse pour être, selon sa famille, demeuré trop longtemps prostré, M. Parnasse, né le 6 mai 1901, a plaisanté sur son nou-



veau statut en estimant que «quand viendra l'heure de (sa) mort, le Bon Dieu ne tuera plus personne». S'exprimant exclusivement en créole, M. Parnasse s'est déclaré fier d'être devenu «un international, depuis que celui qui était le doyen (des hommes français) (lui) a laissé la place». Né au Baillif, une commune rurale du Sud de la Guadeloupe, M. Parnasse réside dans un petit immeuble familial, «qui, avant, était en bois» selon sa fille, dans une discrète rue de Basse-Terre, le chef-lieu de la Guadeloupe.



HÔTEL LE TOINY

Restaurant Gastronomique - ouvert tous les soirs

Tous les dimanches de 11 à 14h

Brunch

Menu 43 euros par personne

Tous les mardis midi & soir

Fish Market

Menu 45 euros par personne

RESTAURANT LE GAÏAC

HÔTEL LE TOINY - ANSE DE TOINY

Tel. : 05 90 29 77 47 ou 0590 27 88 88

Email: legaiac@letoiny.com

www.letoiny.com

Théo Estasse : "Sport et études, ça me plaît !"



qui s'est déroulé au Carbet en Martinique en janvier 2009, j'ai ainsi décroché trois médailles d'or avec le Pôle Espoir de Guadeloupe et sept médailles dont une en or avec la délégation Antilles-Guyane française lors de la 23^e édition des Carifta Games qui a eu lieu en avril dernier à Aruba. Au championnat de France au mois de juillet à Metz, j'ai terminé 5^e aux 400m quatre nages et 7^e aux 200m dos.

Intégré au Pôle France Natation de Mulhouse depuis la rentrée 2009, Théo Estasse, 17 ans, ancien nageur au Saint-Barth Natation, a passé ses vacances de Noël à Saint-Barth en famille. Avant de repartir à Mulhouse, Théo nous explique comment il est venu à la natation et comment il partage désormais sa vie, entre sport et études. Ses commentaires.

«J'ai débuté cette discipline à l'âge de 12 ans avec Jean-Marc Outil, entraîneur au Club Saint-Barth Natation. Il m'a beaucoup appris et je le remercie encore. J'ai participé à beaucoup de compétitions sous les couleurs de Saint-Barth, mais également de la Guadeloupe où j'ai gagné de nombreuses médailles. Au meeting Antilles-Guyane

Depuis la rentrée scolaire 2009, je suis au Pôle France Natation de Mulhouse en classe de 1^{ère} scientifique. J'ai un programme d'entraînement de natation chargé : 2 heures le matin et 2 l'après midi, ce qui représente environ 25 heures par semaine et 18km de natation par jour. J'ai un calendrier chargé en ce qui concerne les compétitions et stages : mi-janvier meeting international de Genève. Fin janvier à Strasbourg, qualification pour les championnats de France. Du 2 au 19 février, stage à Pretoria en Afrique du Sud avec le club de Mulhouse. Fin mai, championnat de France des jeunes à Rennes. Sur le plan national, la concurrence est importante, mais il faut savoir ce qu'on veut. Je pense qu'un jour, tout le travail fourni portera ses fruits». Bonne continuation Théo !

Galette des Rois pour les jeunes Barras



Samedi en fin d'après-midi, après un bon entraînement sur la plage des Flamands, les jeunes de l'école de rugby des Barras étaient les invités de l'équipe première des Barras. Parents et enfants se sont donc retrouvés pour déguster et savourer la galette des Rois accompagnée d'un bon rafraîchissement. Les entraîneurs de l'école de rugby en profitaient pour remettre aux jeunes leurs licences pour la saison 2010.

Echecs : Timothée, vainqueur du 1^{er} tournoi junior 2010

Timothée a remporté dimanche 10 janvier le premier tournoi de 2010 qui s'est déroulé, comme à l'accoutumée, dans l'enceinte de l'école Saint Joseph de Lorient. Gaëlle terminait en seconde position, Justine, troisième. Prochain rendez-vous



dimanche 23 février, toujours dans la cour de l'école, mais cette fois-ci de 15 à 17h. Les joueurs d'échecs souhaitent une bonne année à toute la population et remercient l'école St Joseph ainsi que les boutiques Flower, Tropic Vidéo et Le Bouchon.

Echecs : Premier défi, premier choc

Le premier "Défi" dont l'objectif est de déterminer un classement Elo fiable en vue du championnat d'échecs 2010 se déroulera les 23 et 24 janvier. Un défi de choc qui opposera le champion de St-Barth 2009, Bruno Laurent, au champion 2008, Jef Foll-

ner. Ils joueront 6 parties à la cadence de 2x61 minutes, les 23 et 24 janvier. Tous les autres joueurs d'Echecs (jeunes et adultes) doivent s'inscrire au 0690551214 pour créer d'autres défis. Tout nouveau joueur est le bienvenu.

RUGBY

- Tournoi régional de Guadeloupe des moins de 13 ans samedi 23 janvier à Saint-Martin avec les Barras, les Archiballs et les clubs de Guadeloupe et Martinique.
- Entraînement des adultes tous les jeudis sur la plage des Flamands à 18h30. Match amical samedi 16 février à Saint-Martin. Départ à 7h avec le Voyager.

BASKET-BALL

Les inscriptions pour le 2^e trimestre (filles et garçons) à partir de 5 ans se feront les mardi et vendredi soir à l'école primaire de Gustavia et au collège. Renseignements et inscriptions au 0690.39.86.22.

NATATION

Pour le 2^e trimestre, les inscriptions à l'école de natation sont ouvertes. Les cours sont encadrés par Jean-Marc et Olivier. Renseignements et inscriptions au 0590. 27.60.96.

FOOTBALL

L'Ajoe Football Club recrute des joueurs seniors pour la saison 2010. Entraînement tous les mercredis à 18h30 sur le terrain situé à côté du dortoir à Lorient. Le club informe ses nouveaux joueurs (jeunes et adultes) que les dossiers de demande de licence devront être remplis au plus tard le 15 janvier. Pour tout renseignement, contacter Marie-Laure Judes au 0690 51.09.39 ou Yves Lacoste au 0690.75.15.23.

OUVERTURE VENDREDI 15 JANVIER

du

ST BARTH'S PUB

LIVE MUSIC

À PARTIR DE 19H DU MARDI AU SAMEDI



OLD HOT SPOT

ECRANS GÉANTS

(match en direct, boxes, football, baseball, basket ball...)

BILLARDS

JEUX VIDÉOS

FINGER FOOD

(Croque monsieur, Pizza, ...)

SERVICE DE NAVETTE

DE GUSTAVIA SUR DEMANDE

PROGRAMME

MARDI & MERCREDI : JAZZ - BLUES

JEUDI : SOIRÉE À THÈME

VENDREDI : AMBIANCE ROCK

SAMEDI : R&B - ELECTRO

www.sbhpublish.com



LURIN - 05 90 27 88 67

En Guadeloupe: un an après la grève générale, le LKP tente de relancer la contestation

Un an après la grève générale qui avait paralysé la Guadeloupe pendant 44 jours, le LKP a tenté samedi 9 janvier de relancer un mouvement de contestation contre la vie chère, qui pour l'heure n'est pas allé au-delà d'une manifestation à Pointe-à-Pitre.

A l'appel du collectif, "plus de 20.000 voire 25.000" manifestants ont défilé à Pointe-à-Pitre, a annoncé le leader du LKP, Elie Domota. Mais selon la préfecture ils n'étaient que 7.500, dont 2.000 suivaient un groupe carnavalesque, membre du collectif. (...) Dénonçant une "désinformation" dont le LKP serait victime, il a appelé à des "assemblées générales dans les entreprises et les quartiers".

L'appel à une grève n'est plus de mise. Dans une interview accordée vendredi au Parisien M. Domota avait pourtant lancé un appel à "la grève générale pour le 20 janvier". Samedi sur Europe 1, il a revu son ambition à la baisse, parlant seulement de mobilisa-

tion et s'étonnant, bizarrement, que la date du 20 janvier ait été avancée. Le LKP table désormais sur "toutes les mobilisations" qui seront organisées autour de son anniversaire.

Le collectif -qui fédère, autour de la centrale syndicale indépendantiste UGTG, près d'une cinquantaine de syndicats, associations et partis- s'est fait connaître en déclenchant le 20 janvier 2009 une grève générale paralysant l'île durant 44 jours. La grève s'était soldée par des accords prévoyant notamment une baisse des prix des produits de première nécessité et une hausse salariale de 200 euros pour de nombreux salariés. Mais, depuis plusieurs mois, le LKP proteste contre "le non respect" de tel ou tel des 165 points du protocole qu'il avait signé en mars 2009 avec l'Etat, les collectivités locales et une pléiade de syndicats et institutions. Il conteste en particulier une hausse de quatre centimes du prix des carburants au 1er janvier décidée

par le gouvernement, survenant après une hausse de six centimes en septembre. Mais sa capacité de mobilisation est aujourd'hui à l'épreuve : sa précédente manifestation le 25 novembre avait rassemblé 10.000 personnes, selon la préfecture, et la grève générale de deux jours à laquelle elle avait appelé était passée inaperçue. L'opinion locale, quelque peu échaudée par les conséquences d'un conflit à la fois social et identitaire auquel elle avait pourtant largement adhéré, semble avoir de la peine à suivre. Le refus du LKP de participer aux Etats généraux de l'Outre-mer, voulus par le président Nicolas Sarkozy comme une réponse à la crise, l'ambiguïté du discours des principaux dirigeants du collectif quant au statut politique de l'île et la perspective de la prochaine consultation électorale régionale constituent autant de freins à une nouvelle adhésion populaire.

L'année 2010 vue par une numérologue

Sarita s'adonne à la numérologie depuis 1995. Récemment installée à Saint Barth, elle a réalisé pour nos lecteurs une prévision de l'année 2010, classée en année 3 numérologique. Une année universelle.

Au plan général, l'année 2010 est une année 3, universelle, marquée par des aspects de communication importants. Certains problèmes vont s'éclaircir et déboucher sur des décisions prises d'un commun accord. L'atmosphère sera globalement à la détente, mais des excès ou débordements sont à craindre par ailleurs. Les mondes artistiques et créatifs seront à l'honneur et de jeunes talents vont se révéler.

Janvier : C'est la limite, l'épanouissement de l'année 3. Quelques tensions sont néanmoins à craindre. Cependant pour le monde du travail et de l'économie en général, des ouvertures paraissent évidentes.

Février : Facilité dans les échanges et les contacts à tout niveau. Bonnes vibrations. Attention toutefois : rien de solide ne peut être construit durant ce mois.

Mars : Mars permettra au monde social de s'exprimer. On cherchera des solutions justes à certains litiges. Beaucoup de mariages seront célébrés. Mois favorable à l'amour, au foyer, aux enfants.

Avril : Un ralentissement et des cri-

ses sont à craindre de part et d'autre. La réflexion sera bonne conseillère. Ce sera positif dans le domaine scientifique, la recherche, le cinéma et la littérature.

Mai : C'est un mois important sur les plans des affaires et des finances internationales. Il peut y avoir une reprise, mais la concurrence sera farouche. L'industrie sera à l'honneur.

Juin : Les négociations ou les démarches en cours pourront aboutir. Les relations internationales seront au premier plan, que ce soit dans les domaines de l'enseignement, l'industrie, le transport ou le tourisme.

Juillet : C'est un mois de départ, d'initiatives et de décisions importantes. Il y aura une bonne communication entre les pays, surtout en Europe. Bonne phase pour le commerce et la négociation. Sens de l'opportunité. Bon pour les entreprises de pointe.

Août : Mouvement de placement, de voyages. Le développement sera facilité et le contexte extérieur bénéfique, surtout pour le commerce, pour les produits liquides et le pétrole. Mais il faut faire preuve de souplesse dans les négociations et les associations.

Septembre : C'est un mois agité, de dispersion, d'excès et de gaspillage, que ce soit en matériel ou financier. Attention aux doutes et aux erreurs. Bon pour les entreprises de communication, de relations publiques, presse, publicité, sports et loisirs. Il faut développer ou revoir la politique

commerciale, les contacts seront bénéfiques.

Octobre : Un mois difficile, dans les délais, du retard. L'organisation doit être étudiée dans les moindres détails. C'est le moment de consolider la structure existante mais attention aux accords et signatures ! Problèmes de justice et tracasseries administratives. Meilleur mois pour le bâtiment, l'industrie, la bureautique et les produits de la terre. Ce sera positif pour les commerces liés au confort ménager et domestique.

Novembre : un mois de changements et de transformations. C'est un mois favorable pour les voyages, le tourisme, les transports, le développement, la publicité et les expositions. C'est le moment d'exploiter un nouveau créneau ou de changer l'organisation. Favorable pour les transactions.

Décembre : Les domaines créatifs, esthétiques, artistiques, le commerce de luxe, la mode, la restauration et les entreprises de services seront favorisés. C'est le moment d'embaucher, de muter ou de licencier. Il faut veiller à l'image de marque et à la vie sociale de l'affaire. Positif pour rénover les locaux ou pour transférer l'entreprise. Ouverture vers l'étranger ...

2010, UNE ANNÉE 3

Pour connaître le numéro dans lequel se situe l'année en cours, il suffit d'additionner les chiffres entre eux. Ainsi 2010 se situe-t-elle en année 3 : $2 + 0 + 1 + 0 = 3$ sur une échelle numérologique qui compte 9 années.

INSCRIPTIONS 2010

À L'ÉCOLE SAINTE MARIE
En vue de la rentrée de septembre 2010, les inscriptions des enfants nés en 2007 qui n'ont pas de frères et sœurs à l'école Sainte-Marie se feront lundi 18 et mardi 19 janvier aux horaires de l'école. Les parents devront se munir du carnet de santé, du livret de famille ainsi que d'une somme de 39 euros (chèque ou espèces correspondant aux frais d'inscription). Les familles qui ne seraient pas libres peuvent téléphoner au 0590 27 61 18 afin qu'un rendez-vous leur soit fixé ultérieurement.

PREMIER DÉBOULÉ DU CARNAVAL

Le premier déboulé du carnaval aura lieu dimanche 17 janvier. Le départ du défilé sera donné à 18 h par la Pointe en Mouvement depuis le local de l'association située rue de la Paix à Gustavia. La troupe rejoindra les Youngz, une nouvelle troupe carnavalesque devant le Ti Zouk café à 18h30. Le cortège réuni défilera ensemble dans les rues de Gustavia jusqu'à son point d'arrivée, le restaurant La Cantina rue du Bord de Mer.

RÉUNION DE L'ASSOCIATION BOUT D'CHOU

L'association Bout d'chou rappelle à ses adhérentes que sa réunion trimestrielle est prévue vendredi 15 janvier 2010 à la salle de la capitainerie à 18 h. Nous comptons sur votre présence.
La Présidente,
Marie-Rose Gumbs

VOUS AVEZ UN ESSAIM D'ABEILLES

Si vous avez un essaim d'abeilles et que vous souhaitez vous en débarrasser, ne le détruisez pas, appelez-moi et je viendrai le retirer pour en faire une ruche, dans la mesure du possible. Tél Laurant au 0690.38.19.24.

HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

L'Heure du conte est de retour à la Bibliothèque territoriale ! Samedi 23 janvier, Faustine viendra régaler les enfants de 8 ans avec des histoires en anglais. Alors venez nombreux de 10h30 à 11h30, à la Bibliothèque Territoriale, accompagnés de papa ou de maman ! D'autres rendez-vous vous seront précisés dans les semaines suivantes, alors res-

tez bien à l'écoute des radios locales et surtout lisez bien les journaux !"

MODIFICATION

DE LA CIRCULATION

- En raison de travaux de réfection de la chaussée et d'enfouissement des réseaux, depuis lundi 11 janvier et jusqu'au lundi 12 avril 2010 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera par demi-chaussée sur la voie N°90 à Marigot au droit des travaux. Une signalisation réglementaire à l'aide de feux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

- En raison de travaux de construction d'un mur de soutènement, depuis lundi 11 janvier et jusqu'au vendredi 12 mars inclus, la circulation de tous les véhicules se fera par demi-chaussée sur une portion de la voie N°91 à Vitet au droit des travaux. Une signalisation réglementaire, à l'aide de feux, sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du chantier.

REMERCIEMENTS

L'équipe de l'Amicale de l'Ecole Maternelle de Gustavia tient à remercier chaleureusement tout ceux qui ont participé, aidé ou sponsorisé le Marché de Noël du 18 décembre 2009:

Le Royaume des enfants, Salako Design Store, Alma, L'Entre Deux, Segeco, Fabienne Miot, David Blanchard, Itec Services, Il était une fois, GDM, Saint Barth Commuter, Océan Must, Saint Barth Sailing, Global distribution, Minimart, la poissonnerie de Lorient, Danielle B. Diffusion, Diamond Genesis, Eden Rock, Do Brazil, Wall House, la Route des Boucaniers, Fostokian, Le Bête à Z'Ailes, Tana Maïs, Match, Marché de l'Oasis, l'Oasis Spa, Wanda Coiffure, le Manapany, Island Computer, Bulgari, Petit Bateau, Un Dimanche à la mer, Créa Agnès, Sophia de l'école primaire, la Collectivité, Mr le Directeur de l'école maternelle, les enseignants de l'école maternelle, les ATSEM de l'école maternelle et les parents de l'école maternelle. Très bonne année 2010 à tous.

Nicole, Corinne, Mélissa, Abigaël et Camille.

La numérologie peut vous aider

Sarita

06 90 73 31 78

Grand voyant
Médium international

MOHAMED

Spécialiste des travaux occultes.
AMOUR - TRAVAIL - SANTÉ - EXAMENS.

Reçoit tous les jours de 8h à 21h.
100% de réussite sous 48h

FACILITÉ DE PAIEMENT • TRAVAIL EFFICACE ET RAPIDE

Besoin de réponses à vos questions.

Tél. 0590 83 45 38. Port. 0690 38 39 86
Pointe-à-Pitre

Ne travaille jamais sans résultats

Discretion assurée

PROFESSEUR MAIDOU
GRAND VOYANT MEDIUM - EXPÉRIMENTÉ

Dominez votre vie au lieu de la subir
Il réussit là où d'autres ont échoué AMOUR · CHANCE · FIDELITE
Résultat efficace, garanti le jour même.
Capable de changer à votre avantage
N'importe quelle situation :
Sentimentale, professionnelle, impuissance, sexe, etc...
«sérieux et discrétion absolue»
Reçoit sur rendez-vous et se déplace
French : (00590) 690 77 14 65

AVIS D'ANNONCE LEGALE

RÉFECTION DE
LA VOIE N°19
A MERLETTE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITÉ DE SAINT
BARTHELEMY
Gustavia
97133 Saint Barthélemy
Maître d'œuvre :
DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES TERRITORIAUX
Collectivité de Saint Barthélemy
BP 113 Gustavia
97098 Saint Barthélemy Cedex
Tel: 05 90 29 80 37
Fax : 05 90 29 87 77

1- DENOMINATION
DE L'ORGANISME QUI PASSE
LE MARCHÉ :

Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113- Gustavia
97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX

2 - PROCÉDURE DE PASSATION :

MAPA : Marché passé selon
procédure adaptée conformément
à l'article 28 du Code des Marchés
Publics Marché en lot unique

3 - OBJET DU MARCHÉ :

Réfection de la voie n°19 à Merlette,
soit 200 ml (mètres linéaires) de
chaussée

4 - LIEU D'EXECUTION ET DELAI:

Voie n° 19 à Merlette sur 200 ml
Travaux prévus à compter de février
2010 pour une durée de 5 mois

5 - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET:

Le présent appel d'offres a pour objet
la réfection de la chaussée n° 19
à Merlette sur 200 ml ainsi que la
mise en place de fourreaux EDF,
FT en vue de l'enfouissement des
réseaux aériens et le remplacement de
la canalisation d'eau potable de dia-
mètre 110.

Les travaux sont regroupés
en lot unique

6 - DELAIS D'EXÉCUTION :

Les délais sont fixés à 5 mois
à compter de l'OS prescrivant de
les commencer

7 - VARIANTES :

Les variantes ne sont pas acceptées.

8 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION

DES OFFRES :

Le lundi 18 janvier 2010 à 17h00.

9 - FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE

Candidat individuel ou groupement
d'entreprises solidaires

10 - PROCÉDURE D'ENVOI

OU DE DÉPÔT DES OFFRES :

Les offres devront parvenir soit :
par voie postale en recommandé avec
accusé de réception ou,
déposées à l'hôtel de la Collectivité,
Direction des Services Techniques Ter-
ritoriaux contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président
de Saint-Barthélemy

Direction des Services Techniques

Territoriaux

B.P. 113 - Gustavia

97098 Saint Barthélemy Cedex

11 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES

CANDIDATURES :

Conformes à l'article 52 du CMP :
Garanties et capacités techniques et
financières (moyens en personnel et
matériel, qualifications ou équivalen-
ces, chiffre d'affaires)

Références professionnelles (références
pour des prestations similaires)

12 - CRITÈRES DE SÉLECTION

DES OFFRES :

L'offre économiquement la plus
avantageuse sera appréciée en
fonction des critères de choix définis
ci-dessous et suivant la pondération
suivante :

Valeur technique se rapportant au
mémoire justificatif (20 %)

Adaptabilité aux contraintes (20 %)

Prix des prestations globales (60 %)

13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE

QUANT AUX CAPACITÉS

ET QUALITÉS DU CANDIDAT :

Les entreprises auront à produire, en
même temps que leur offre, un dossier
comprenant les pièces suivantes:

Lettre de candidature (DC4).

Déclaration du candidat (DC5).

Certificats et attestations des adminis-
trations comptables et organismes

chargés de l'assiette et du recouvre-
ment des impôts et de ses cotisations,
ou copie de l'état annuel (DC7) des
certificats précités.

Attestations d'assurance de RC
et pour toutes garanties
professionnelles.

Une fiche de renseignements de l'en-
treprise mandataire en cas de groupe-
ment comportant la forme et le capital
social, l'adresse du siège ainsi que la
(ou les) personne(s) habilité(es) à
signer le marché.
Références de l'entreprise pour
des chantiers similaires de moins
de 5 ans.

Niveau d'encadrement technique spé-
cialisé en matière de construction, en
particulier, et le nombre d'ouvriers
pour l'exécution des travaux
Liste du matériel qui sera mis en ser-
vice sur le chantier

Un mémoire de présentation générale
de l'organisation du chantier

Un programme d'exécution de l'ou-
vrage dans le temps imparti, ou à titre
exceptionnel pouvant excéder ce délai
en fonction du procédé proposé.

Le phasage envisagé pour l'exécu-
tion des travaux et notamment au
niveau des fermetures des tronçons
de chaussée.

14 - VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours.

15 - UNITÉ MONÉTAIRE = EURO

16 - MODE DE FINANCEMENT :

Financement propre

17 - RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Renseignements administratifs :

Sophie OLIVAUD,

Directrice des Services Techniques

Renseignements techniques :

Stéphane CROZATIER,

Adjoint à la Directrice

des Services Techniques

Tél : 0590 29 80 37

Fax : 0590 29 87 77

18 - DATE D'ENVOI

AUX PUBLICATIONS :

Le 7 janvier 2010

Le Président, Bruno MAGRAS

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
www.voy12.com
Seulement 54 €
L'ALLER RETOUR RÉSIDENT
acheté sur internet, 24h à l'avance
VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !
Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

TRIPK FM
Ce nous zot même **97,5** MHz

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

JAMES BROWN
SERGE GAINSBOURG
LOUIS AMSTRONG
John LENNON
Françoise Hardy
Marvin GAYE...!



031 - 881 St-Barth

MUSIQUE FM : LA RADIO MUSIQUES SOUVENIRS
93.1 et 88.1 à St-BARTH et 95.1 à St-MARTIN

RADIO ST-BARTH FM



98.7 FM

100.7 FM

103.7 FM

.COM je l'aime !

Tél : 0 590 27 74 74 - Fax : 0 590 27 74 10 - Régie commerciale : 0 690 622 693
radiostbarth@wanadoo.fr - www.radiostbarth.com

RADIO ST BARTH : LA RADIO MUSIQUES ET INFOS
98.7 et 103.7 à St-BARTH et 100.7 à St-MARTIN

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

Régie publicitaire au 06 90 62 26 93

St-Barth
WEEKLY
LE MOYEN LE PLUS SÛR
ET LE PLUS RÉGULIER
DE SE FAIRE CONNAÎTRE
AUPRÈS DE NOS VISITEURS

Local News in English
St-Barth WEEKLY
FREE
Festival de Musique de Saint-Barthélemy
January 12-20 2010
www.stbarth.com

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ESPACE
DANS LE PROCHAIN NUMÉRO au 06 90 54 76 24

www.NEWTECASSISTANCE.COM
SIRET : 501 221 493 00015 - APE : 6202A
En collaboration avec Ets Dufau
100% ÉLECTRIQUE
- ÉCOLOGIE
- SILENCE
- ÉCONOMIE
- QUALITÉ
- LIBERTÉ
LITHIUM
3500 WATT !

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75
SUN FM 106.9
ENJOY ST BARTH
sunfm.music@orange.fr
MUSIC BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy

LA SEMAINE
5h00 - 9h00 : Le réveil matin
avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ
9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouveautés
19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits



Artfully uniting extraordinary properties
with extraordinary lives.

Le réseau mondial des Propriétés
d'exception

Gustavia Harbor, St. Barthélemy
0590 29 75 05

www.sothebysrealty-stbarth.com
sales.stbarth@sothebysrealty.com

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

Automobiles



859-Vends Suzuki Carry
Van année 2005- 50000
kms – 3000 euros CT Ok
06 90 58 77 35

Motos



862-Vends cause départ
moto 50 Derbi Senda S.M.
DRD Pro année 2008 – TBE
– prix Argus 2230 euros Tél.
: 05 90 52 49 19 ou 06 90
40 03 14

Bonnes affaires



858-A vendre stand up pad-
dle board marque "surftek"
modèle "laird Hamilton prix
de vente 700 euros tel
0690587912

Offres d'emplois

860- La sarl Barrere recher-
che 2 électriciens qualifiés.
Tél. : au 05 90 27 92 63 ou
06 90 59 01 14

858-Agent Commercial
Publicité Online. Sté recher-
che Agents Commerciaux
pour vente d'espaces publi-
citaires. Attiré(e) par l'inter-
net avec un réel tempéra-
ment commercial, vous
aimez prospecter, convain-
cre et vendre. La maîtrise
de l'anglais est un plus.
Candidature par mail :
clickonsxm.stbarth@
gmail.com

Demandes d'emploi

859- Services à la personne
propose ses aides à domi-
cile (ménage, garde d'en-
fants et personnes âgées...)
Tél. : 06 90 77 16 17

858-Jeune femme très spé-
cialisé en relations publi-
ques, événementiel, mar-
ketng cherche emploi sur
Saint Barthélemy.
Contactez 39 3334900755
ou par mail à
roberta_parrilli@hotmail.com

856-Vendeuse sérieuse et
motivée rech poste en bouti-
que, CDD ou CDI (expérien-
ces, anglais, italien parlés)

dispo à partir du 2 janvier.
(pouvant travailler comme
vendeuse indépendante :
pas de charges sociales)
Merci de me contacter au
06 90 59 96 26

856-JF Traiteur en cuisine
créole, cherche travail
comme commis de cuisine
ou femme de ménage Tél. :
06 90 20 25 94

Apts et Maisons à louer



859-A louer garage pour
stockage à Gustavia – 600
euros / mois. Contacter
Agence Ici et Là 05 90 27
78 78

Demandes de locations



858-Recherche studio pour
2 pers à Gustavia ou St
Jean à louer pour 2 ou 3
mois. Possibilité de prolonger.
Contactez Valéria à
VALLAURO@MSN.COM
ou 00393389514727
3391562911

857-Recherche maison ou
appartement 2 chambres
minimums sur St Barth. Dis-
crétion assurée. Tél. : 06 90
62 64 65

857- Couple 1 enfant cher-
che maison 2 ou 3 ch avec
jardin, loyer correct.Tel
0690.71.99.19

Immobilier Vente



858- A vendre participa-
tions dans une SCI pour
concrétiser projet immo-
bilier (permis obtenu) de
7 appartements (superfi-
cies de 45m2 à 100m2)
à St Jean Contacter pour
renseignements le
06.90.56.29.95

856-Propriétaire vend : à
Toiny, villa d'architecte réno-
vée dans le style contempo-
rain, sur environ 600m2 ter-
rain. 2 ch 2 sdb, séjour,
buanderie, grandes terras-
ses et decks, piscine, vue
imprenable sur océan, jardin
arboré, parking, privé. Tout
confort. Site très privatif sans
être isolé. Potentiel d'agran-

dissement 3° ch. Prix
2.700.000 euros Tél. : 06 90
402 599

855-A vendre St Martin Oys-
ter Pond appt F3 duplex vue
lagon 64m2 terrasse 10m2
Jardinet 14m2 climatisé Prix
130.000 euros Net vendeur
Tél. : 06 43 78 66 39

854-Vends 2 villas, 3 cham-
bres, à Saint Martin, piscine,
vue mer panoramique, forte
rentabilité locative, dans
parc privé. Tél. : 06 90 62
64 65

St. Barth Properties Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

842- A vendre villa de 5
chambres récemment réno-
vée située sur les hauts de
St Jean. Elle est composée
de trois bâtiments sur 3
niveaux. Terrasse principale
avec piscine surplombe la
colline de St Jean. Vue éloi-
gnée sur l'aéroport. Bon ren-
dement locatif ;
St. Barth Properties
Sotheby's International
Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

842- AV, très belle villa de 4
ch située à Pointe Milou
avec une vue splendide sur
le Nord Ouest de St Barth y
compris de magnifiques
couchers de soleil. Très bon
rendement locatif saisonnier.
A ne pas manquer!
St. Barth Properties
Sotheby's International
Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

842-A vendre sur les hau-
teurs de Flamands, villa
composée de trois apparte-
ments dont deux d'une
chambre au rez-de-chaus-
sée et un de deux chambres
à l'étage. Superbe vue mer.
Parking 3 voitures. Bonne
rentabilité locative;
St. Barth Properties
Sotheby's International
Realty : 0590 29 75 05

Occasions d'affaires

855- Loue Licence IV Tél. :
05 90 27 93 06

Cherche Chaton
mâle si possible
de couleur roux
Tél. : 06 90 419 419

PETITES ANNONCES

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau
du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste)

à Saint-Jean avant le lundi 17h ou par la poste : BP 602, 97098 Saint-Barthélemy

10€ pour 2 parutions Pour les rubriques suivantes :

- Animaux, □ Automobiles, □ Moto, □ Nautisme, □ Bonnes Affaires,
- Demande d'emploi, □ Offre d'emploi, □ Demande de location

20€ pour 2 parutions Pour les rubriques suivantes :

- Offres de location, □ Fonds de commerce, □ Immobilier,
- Terrains, □ Offres de service

Caraïbes Enseigne

Impressions Numériques
Découpes Vinyl
Gravures Laser
06 90 41 95 96

Reproduction de tableaux et de photos
Encadrements sur mesure
06 90 39 84 44

SBEG

GROS OEUVRE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917
sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

STORES DECOR

STORES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS,
TOILE SUR MESURE

Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX

ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR
COLOMBIER Tél : 05 90 27 77 67

ALUVER

MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE
Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
stbarthaluverinternational.com

ACS PVC

Fabriqué à St Barth
MENUISERIE EN PVC

06 90 61 83 88 - acsplexis@wanadoo.fr

CHANGE CARAIBES

IMMEUBLE LE COLIBRI
GUSTAVIA
(face à la boutique Dior)
TÉL. : 05 90 27 57 57

CARAIBE SECURITY

INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

Sudoku

Solution du précédent numéro

2	8	7	4	9	3	1	5	6
4	6	3	1	5	2	8	9	7
9	1	5	6	8	7	4	3	2
1	3	4	7	6	9	2	8	5
7	2	8	5	1	4	9	6	3
6	5	9	2	3	8	7	1	4
3	7	6	9	4	1	5	2	8
8	9	2	3	7	5	6	4	1
5	4	1	8	2	6	3	7	9

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex
journalsbh@wanadoo.fr - ISSN : 1254-0110
Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
Gérant et dir. de la publication : Avigaël Haddad
Rédactrice en chef : Pierrette Guiraute
Rédaction : Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad
Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

Affichage publicitaire

Aéroport - Fléchage routier - Marina
Agence Conseil en Communication

RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com

Publicité et signalétique sur tous supports
Découpe vinyle et impression numérique
Fourniture et pose de films solaires

DECK NET

ENTRETIEN - RÉPARATION
RÉNOVATION

Devis gratuit au 06 90 50 59 92

fixit

Prestataire de Services Informatiques

Diagnostic & Solutions DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE RAYMOND LEDÉE

REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV-AUTO + BANC-OBDI
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TÉL: 05 90 27 89 14

MENUISERIE SUR MESURE

AMEUBLEMENT
ÉSCALIER
CUISINE

ÉTUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT - 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

Jimmy Marcon

PEINTURE - ENDUITS - RAVALEMENT

Cell. : 06 90 35 98 95
email : lilijim@orange.fr siret : 492 907 118 000 11

Vous êtes ARTISAN
Référez-vous dans cette page
À UN PRIX TOUT DOUX

Sudoku Star

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

			4		8		1	9
			6				4	
7							8	
		3						4
6	1		3		4		8	5
4						9		
		7						2
	4				3			
3	9		5		7			

www.sudokustar.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophthalmologistes:	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92 05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55 06.90.62.28.29
Benoit Hélène	06.90.41.88.27
Briscadiou Christophe	06.90.48.63.69
Cardon Isabelle	06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique	06.90.71.83.63
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	06.90.73.93.94
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49 06.90.49.87.29

Masseur-Kinésithérapeutes :

André Sandrine	05.90.87.20.09
Bertin Guylène	05.90.27.81.32
Daniel Arnaud Marie	06.90.53.44.88
Dumergue Cyril	05.90.27.67.86
Godfrin Frédéric	05.90.27.67.86
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe	05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe	06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Orthophoniste :

Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe :	
Minguy Benoit	06.90.71.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue :	
Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Chard-Hutchinson Aline	06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot	05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12

LABORATOIRE D'ANALYSES :

05.90.29.75.02

RADIOLOGIE:

Centre du Wall House 05.90.52.05.02

VÉTÉRINAIRES

Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Lhermitte Julie	05.90.27.89.72
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

2,90€ **2,50€** **2,50€**

Saucisson sec de veau 100g
Chorizo de veau 100g
Rosette de veau 100g

La Table du dessert - Produits Halal -

Terrine de Mouton aux figues **2,30€**

Terrine orientale à la harissa **2,30€**

Terrine de Veau aux épices douces **2,50€**

Terrine aux raisins de Corinthe **2,50€**

Terrine Méditerranéenne aux épices **2,30€**

Terrine au foie de volaille **3,50€**

Saucisson Courbe à l'ail 333g **3,60€**

Saucisson à l'ail 500g **4,20€**

Coraya Râpé de la mer 180g **2,95€**

RAYON COUPE

Chamois d'or **18,00€ / le kg**

Saucisses de Francfort **7,00€ / le kg**

Coppa fumée **24,00€ / le kg**

Jambon fumé **7,00€ / le kg**

Palette fumée **7,50€ / le kg**

Jambon au torchon **8,00€ / le kg**

Jambon blanc Cora **7,00€ / le kg**

Crème de foie **5,50€ / le kg**

Petit Salé cuit **13,00€ / le kg**

Vacherin **29,00€ / le kg**

Rosbif **11,00€ / le kg**

Pintade farcie **15,00€ / le kg**

Pain d'ange **16,00€ / le kg**

PROMO AU RAYON BOUCHERIE DU 14 AU 18 JAN.

Entrecôte US au lieu de 23,95€ le kg **15,95€ / le kg**

Veuve Clicquot Ponsardin 750ml + 2 flûtes
Champagne Rosé **50,60€**
Champagne Brut **41,90€**

DESTOCKAGE DES PRODUITS
Winnie & CORA
dès ce week-end (indiqué en magasin)

- 50% sur les jouets, les chocolats et les décorations de Noël

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération.